

# **Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn**

Etablissement public

1 avenue du Général Hoche

81012 ALBI CEDEX 9

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

## Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn

Etablissement public

1 avenue du Général Hoche

81012 ALBI CEDEX 9

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

---

À l'assemblée générale de l'établissement public Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'établissement public Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement public à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'établissement public à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'établissement public ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la commission des finances.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre établissement public.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement public à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Balma, le 19 avril 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Etienne ALIBERT

**BILAN AU 31/12/2022**  
n° siret : 18 810 001 000 050  
Code API9411 Z

Durée de l'exercice 12 mois  
Durée de l'exercice précédent 12 mois

ACTIF	exercice 2021 : 01.01.22 - 31.12.22			2021
	BRUT	amortissements et provisions	NET	bilan d'ouverture NET
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, licences	137 270,13	123 730,23	13 539,90	13 539,90
Immobilisations incorporelles en cours	0,00		0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 806 078,17	17 225,62	1 788 852,55	1 791 927,61
Constructions	15 268 487,74	10 271 322,54	4 997 165,20	5 252 019,47
Installations tech. mat. outil. industriel	824 487,07	661 878,78	162 608,29	196 921,80
Autres	3 661 142,96	3 141 307,50	519 835,46	597 915,28
Immob. Corporelles en cours	1 380 956,40		1 380 956,40	318 838,67
Avances et acomptes versés sur commandes	8 666 255,90		8 666 255,90	8 666 255,90
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	906 422,46	54 163,33	852 259,13	828 695,68
Créances rattachée à des participations	2 140 000,00		2 140 000,00	2 140 000,00
Autres titres immobilisés	7 655 952,01	250 320,32	7 405 631,69	3 757 967,19
Prêts (1)	687 794,24		687 794,24	330 000,00
autres immobilisations financières	3 950,50		3 950,50	3 324,59
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>43 138 797,58</b>	<b>14 519 948,32</b>	<b>28 618 849,26</b>	<b>23 897 406,09</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
STOCKS ET EN COURS				
Stocks de terrains non aménagés	648,88	648,88	0,00	0,00
Stocks de terrains aménagés			0,00	0,00
Marchandises	872,01		872,01	846,09
CREANCES D'EXPLOITATION				
Avances et acomptes versés sur commandes			0,00	0,00
Créances clients et comptes rattachés	2 645 688,00	112 412,73	2 533 275,27	1 995 053,40
Etat - taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres	550 737,91		550 737,91	382 641,58
Créances diverses	1 077 682,97		1 077 682,97	1 903 550,70
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	34 959,96	0,00	34 959,96	84 978,09
DISPONIBILITES	1 641 467,89		1 641 467,89	3 014 143,28
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	108 703,56		108 703,56	49 789,60
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>6 060 761,18</b>	<b>113 061,61</b>	<b>5 947 699,57</b>	<b>7 431 002,74</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
CHARGES A ETALER	0,00		0,00	0,00
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>49 199 558,76</b>	<b>14 633 009,93</b>	<b>34 566 548,83</b>	<b>31 328 408,83</b>

**BILAN AU 31/12/2022**  
 n° siret : 130 012 784 00018  
 Code APE : 9411Z

Durée de l'exercice 12 mois  
 Durée de l'exercice précédent 12 mois

<b>PASSIF</b>	<b>Exercice 2022</b> 01/01/22-31/12/22	<b>Exercice 2021</b> 01/01/21-31/12/21
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
APPORTS	14 026 853,84	12 089 361,68
AUTRES RESERVES		
REPORT A NOUVEAU		
RESULTAT DE L'EXERCICE	829 830,36	1 937 492,16
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 323 502,95	1 462 323,04
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>17 180 187,15</b>	<b>15 489 176,88</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
DROITS DU CONCEDANT	8 666 255,90	8 666 255,90
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>8 666 255,90</b>	<b>8 666 255,90</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
PROVISIONS POUR RISQUES	27 895,67	27 895,67
PROVISIONS POUR CHARGES	4 771 715,31	4 641 268,17
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES et CHARGES</b>	<b>4 799 610,98</b>	<b>4 669 163,84</b>
<b>DETTES</b>		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (1)	1 489 994,00	948 877,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	25 063,96	24 693,96
AVANCES & ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	227 768,39	7 419,09
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACHEES	787 857,53	633 392,25
DETTES FISCALES ET SOCIALES (2)	565 563,89	492 357,44
DETTES SUR IMMO ET CPTES RATTACH.	474 538,38	5 112,00
DETTES FISCALES (IMPOT SUR LES BENEFICES)	0,00	0,00
AUTRES DETTES	303 059,95	369 013,83
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	46 648,70	22 946,64
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>3 920 494,80</b>	<b>2 503 812,21</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>34 566 548,83</b>	<b>31 328 408,83</b>

(1) dont intérêts courus sur emprunts	9 151,00	0,00
dont soldes créditeurs de banque	0,00	0,00

**COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/20212**

n° siret : 130 012 784 00018

Code APE : 9411Z

Durée de l'exercice 12 mois  
Durée de l'exercice précédent 12 mois

PRODUITS	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022
	01/01/21-31/12/21	01/01/22-31/12/22
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
TFC	2 569 925,00	2 385 194,00
Ventes de marchandises	64 757,59	70 031,53
Production vendue Biens et Services	3 594 127,08	3 527 376,00
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>3 658 884,67</b>	<b>3 597 407,53</b>
Production stockée		
Ressources d'origine publique et subventions d'exploitation	1 140 774,51	868 437,65
Reprises sur amortissements et provisions & transferts Ch (1)	1 157 968,40	233 076,35
Autres produits	28 660,69	122 016,61
Transfert de charges	229 394,62	221 160,65
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>2 556 798,22</b>	<b>1 444 691,26</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>8 785 607,89</b>	<b>7 427 292,79</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits de participation		
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	39 658,75	386 371,85
Reprises sur provisions et transferts de charges (1)	136 589,06	27 279,00
Autres intérêts et produits assimilés	3 968,69	205 036,65
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>180 216,50</b>	<b>618 687,50</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion (1)	810 425,52	805 201,55
Sur opérations en capital (2)	157 253,27	507 719,23
Reprise sur prov et transfert de charges	100 000,00	0,00
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 067 678,79</b>	<b>1 312 920,78</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>10 033 503,18</b>	<b>9 358 901,07</b>
<b>Solde débiteur perte</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 033 503,18</b>	<b>9 358 901,07</b>
(1) transfert de charges		
(2) dont prix de cession des éléments d'actif		
immobilisations incorporelles		
immobilisations corporelles	3 700,00	360 001,00
immobilisations financières	0,00	10 920,00
dont quote part des subventions d'investissements reprises		

**COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2022**

n° siret : 130 012 784 00018

Code APE : 9411Z

Durée de l'exercice

12 mois

Durée de l'exercice précédent

12 mois

<b>CHARGES</b>	<b>EXERCICE 2021</b> 01/01/21-31/12/21	<b>EXERCICE 2022</b> 01/01/22-31/12/22
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Parts contributives		
Achats de marchandises	5 166,47	7 094,54
Variation de stock (marchandise)	157,33	-25,92
Achats de matière premières	33,33	488,30
Variation de stock (matières premières et autres approv.)		
Autres achats et charges externes	5 174 266,79	5 461 985,22
Impôts, taxes et versements assimilés	311 164,25	314 938,89
Salaires et traitements	454 937,98	533 061,00
Charges sociales	241 462,58	272 464,62
Dotations aux amortissements et provisions		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	837 475,67	773 796,65
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur l'actif circulant	15 466,22	103 267,28
Dotations aux provisions pour risques et charges	584 080,17	348 624,14
Autres charges	198 311,20	150 348,08
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>7 822 521,99</b>	<b>7 966 042,80</b>
Quotes-parts de resultat s/opérations	68 901,57	2 000,00
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux provisions	109 384,80	313 277,20
Intérêts et charges assimilées	4 210,07	12 958,30
Différences négatives de change	0,00	0,00
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>113 594,87</b>	<b>326 235,50</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion (1)	1 886,29	50 631,22
Sur opérations en capital (2)	4 107,30	41 959,18
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>5 993,59</b>	<b>92 590,40</b>
<b>IMPOTS SUR LES SOCIETES</b>	<b>84 999,00</b>	<b>142 202,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>8 096 011,02</b>	<b>8 529 070,70</b>
<b>SOLDE CREDITEUR (BENEFICE)</b>	<b>1 937 492,16</b>	<b>829 830,36</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 033 503,18</b>	<b>9 358 901,06</b>
(1) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(2) dont valeur comptable des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	4 107,30	2 439,18
Immobilisations financières	0,00	39 520,00

## Sommaire

<b>1. Evènements significatifs de la période</b>	<b>p 2</b>
<b>2. Principes, règles et méthodes comptables</b>	<b>p 3</b>
<b>3. Informations relatives au bilan</b>	<b>p 4 et suivantes</b>

### Notes sur le bilan

Note N° 1 ETAT DES ECHEANCES ET DES CREANCES

Note N° 2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Note N° 3 VARIATION DES PROVISIONS

Note N°4 VARIATION DES EMPRUNTS

Note N°5 ETAT DES ECHEANCES ET DES DETTES

Note N°6 CHARGES A PAYER (incluses dans les postes du bilan)

Note N°7 PRODUITS A RECEVOIR (inclus dans les postes du bilan)

Note N°8 VARIATION DES IMMOBILISATIONS

Note N°9 VARIATION DES AMORTISSEMENTS (hors provisions)

# **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022**

## **1. Evènements de la période**

*L'exercice 2022 est le premier exercice post Covid-19. Seule l'activité de l'aéroport Castres Mazamet, en début d'année, n'avait pas retrouvé ses niveaux d'activité antérieur.*

*En 2022, la CCI du TARN a pris la décision de placer en Fond Commun de Placement un montant de 4 400 000 € et de conserver durablement ces parts de FCP. Ces placements sont destinés à couvrir les besoins futurs de la CCI du TARN pour la réalisation du Futur Campus de BORDE BASSE.*

En 2022, la TFC a été diminué de 184 731.00 € par rapport à 2021 avec un montant de 2 385 194 €. Cette baisse est la conséquence de la baisse de 100 M€ au niveau national entre 2021 et 2022 ou le montant total passe de 575 M€ à 525 M€ cumulée au passage progressif d'une clé Régionale basée sur une répartition historique, à une clé de répartition économique.

Suite à la décision de bureau de la CCI du TARN du 19/12/2022, il est demandé à la CCI de Région d'abonder le fonds de soutien régional de la CCIR Occitanie du montant de 357 794.24 € correspondant au résultat 2021 du CFA sud TARN. Cette décision a été entérinée par la Commission des finances du 19/04/2022.

En 2022, une avance de trésorerie de 531 966 € a été faite par la DGAC pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement relatives aux missions de sûreté et de sécurité. Cette avance est octroyée pour palier l'effondrement des recettes liées à la crise du COVID 19.

### **1.2 Evènements post-clôture**

*La cession d'une partie du bâtiment de la Condition Publique sur la commune d'Aussillon a été cédé en 2023 pour 145 000 €.*

## **2. Principes, règles et méthodes comptables**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation

- Indépendance des exercices
- Nominalisme
- Prudence
- Permanence des méthodes
- Importance relative
- Non-compensation
- Bonne information
- Prééminence de la réalité sur l'apparence
- Intangibilité du bilan d'ouverture de l'exercice

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les comptes ont été arrêté par La Commission des Finances du 19 avril 2023.

### **3. Informations relatives au bilan**

#### **3.1. Actif**

##### **3.1.1 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont composées de logiciels acquis par la CCI TARN. Ils sont amortis linéairement sur une durée maximale de 5 ans (taux de 20%).

##### **3.1.2 Immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement économique dont les durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Ens. immobilier :		
Construction	L	3 à 31 ans
Matériels et outillages	L	1 à 10 ans
Agenc. Et install. diverses	L	4 à 30 ans
Matériel de transport	L	1 à 5 ans
Matériel de bureau	L	1 à 10 ans
Matériels informatiques	L	1 à 10 ans

##### **3.1.3 Immobilisations financières**

Les titres de participation figurant au bilan sont inscrits à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ils sont évalués à leur valeur d'usage selon le ou les critères les plus appropriés : quote-part de situation nette, valeur de rendement, valeur comparable. Les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour dépréciation. En raison du respect du principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Pour l'exercice 2022, les dépréciations suivantes sont constatées :

- Dépréciation des FCP BNP : 65 794 €
- Dépréciation des titres Tarn Capital Investissement à 67.47% soit : 58 971€
- Dépréciation des titres Eever'Hy'Pole : 28 614 €
- Dépréciation des titres STIVE : 96 871 €
- Dépréciation des titres EESC IN&MA : 54 163 €

### **3.1.4 Stocks de terrains :**

Les terrains sont enregistrés au prix de revient.

A la clôture de l'exercice, Les stocks sont évalués en fonction de leur valeur vénale. En cas de valeur inférieure, une provision pour dépréciation est constatée. Les plus-values potentielles ne sont pas constatées par respect du principe de prudence.

### **3.1.5 Créances Clients et comptes rattachées**

Elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Les créances douteuses sont déterminées lorsque la CCI TARN a connaissance d'un risque de non recouvrement. Dès qu'un risque est identifié, la CCI TARN constate une provision pour dépréciation à hauteur du risque estimé.

### **3.1.6 Valeurs mobilières de placement.**

Les titres sont enregistrés individuellement à leur prix d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ils sont évalués à leur valeur d'inventaire : valeur de rachat. Les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour dépréciation. En raison du respect du principe de prudence, les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

## **3.2. Passif**

### **3.2.1 Subventions : 2 323 502.95 €**

#### **3.2.1.1 Subventions Centre de formation Cantepau : 904 930.56 €**

Dans le cadre de l'extension et de la réhabilitation du centre de formation de Cantepau, la CCI TARN a été subventionnée par l'Etat à hauteur de 1 000 000 € et le Conseil Régional à hauteur de 900 000 €. Cette subvention est reprise au même rythme que les amortissements des immobilisations subventionnées.

#### **3.2.1.2 Subventions Centre de formation de Rohegude : 997 808.65 €**

Dans le cadre de l'extension et de la réhabilitation du centre de formation de Rohegude, la CCI TARN a constaté 997.809 € de subvention d'investissement. Cette dernière sera reprise lors de la mise en service du site.

Le Conseil Régional, l'Etat, le Département et la communauté d'Albi sont les principaux financeurs.

### 3.2.2 Provisions pour risques : (cf note N°3) 27 895.67 €

- Provision sociale IFTH : 27 895.67 €

### 3.2.3 Provisions pour charges : (cf note N°3) 4 771 715.31 €

Provisions à caractère social	532 534.00 €
Provision pour gros entretien	3 514 413.52 €
Provision pour réorganisation	724 767.79 €
Total provisions pour charges	4 771 715.31 €

#### a) Provisions à caractère social :

Ces provisions correspondent aux engagements sociaux pris par la CCI TARN, ces engagements concernent la dette de la CCI TARN vis-à-vis de son personnel et également vis-à-vis de la CCI de Région pour le personnel statutaire transféré. Elles se décomposent de la manière suivante :

Provision CMAC pour chômage	40 162 €
IFC (Indemnité fin de carrière) Personnel Transféré	355 174 €
IFC Personnel Purple et CFA TARN	0 €
IFC (Indemnité fin de carrière) Personnel CCI TARN	50 480 €
Allocation d'ancienneté Personnel Transféré	53 441 €
Provision retraite IFTH	<u>33 277 €</u>
	532 534 €

- La provision CMAC pour chômage est la conséquence de la dissolution de la CMAC qui ne pouvait plus faire face aux indemnités de chômage qu'elle devait régler. Les CCI sont maintenant tenues de payer les indemnités éventuelles pour les salariés dont elles ceux sont séparées. Ce montant est de 40 162 € pour la CCI du TARN.

- Provisions pour indemnité de fin de carrière pour les personnels transférés : 355 174 €

Pour le calcul de l'IFC il a été décidé de maintenir l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié hors plan de sauvegarde de l'emploi, et donc soumis à cotisation sociale, la méthode utilisée est la méthode préférentielle préconisée par le CNC (Conseil national de la Comptabilité).

Cela concerne le personnel en poste actuellement

Cette indemnité est variable en fonction de l'ancienneté des salariés dans l'entreprise et de leur rémunération estimée (évolution estimée 1.5% / an)

C'est le règlement intérieur qui définit cette indemnité.

Ceux sont des droits acquis, pondérés à partir de la table de mortalité INSEE F 2011-2013 et par le turnover en fonction de la tranche d'âge (0% à 6%), actualisé au taux de 3.5% au 31/12/2022

L'âge de départ à la retraite retenu est 65 ans pour les cadres et pour les employés.

- Provisions pour indemnité de fin de carrière personnel aéroport : 50 480 €

Pour le calcul de l'IFC il a été décidé de maintenir l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié hors plan de sauvegarde de l'emploi, et donc soumis à cotisation sociale, la méthode utilisée est la méthode préférentielle préconisée par le CNC (Conseil national de la Comptabilité).

Cela concerne le personnel en poste actuellement

Cette indemnité est variable en fonction de l'ancienneté des salariés dans l'entreprise et de leur rémunération estimée (évolution estimée 1.5% / an)

C'est la convention CCNTA-PS qui définit cette indemnité.

Ceux sont des droits acquis, pondérés à partir de la table de mortalité INSEE 2018 et par le turnover en fonction de la tranche d'âge (cadre : 0.9% ; employé : 0.9%), actualisé au taux de 3.75% au 31/12/2022.

L'âge de départ à la retraite retenu est 62 ans pour les cadres et 62 ans pour les employés.

- Provision pour allocation d'ancienneté : 53 441 €

C'est le règlement intérieur qui définit cette indemnité.

b) Provision pour réorganisation 724 767.79 €

Cette provision a été constituée pour faire face aux mesures qui pourront être prises avec la transformation encours des CCI.

c) Provisions pour gros entretien : 3 514 413 €

- Provision pour remise en état : 992 619 €

Cette provision correspond à la provision pour réfection de la piste de l'aéroport.

- Provisions pour réhabilitations : 2 521 794 €
- Une provision de :1 814 994 €  
Correspond à l'expertise confiée à un architecte en 2013, pour évaluer les travaux de remise en état de l'ensemble du patrimoine de la CCI TARN. L'étude fait ressortir la nécessité de réaliser des travaux, sur les différents sites, pour une période de 2014 à 2024.  
La CCI TARN a opté pour la méthode de comptabilisation des travaux de réhabilitation des bâtiments (identifiés par l'expert), faisant l'objet d'un programme pluriannuel sous forme de provision pour gros entretien. Cette provision est établie sur la base d'un plan pluriannuel qui couvre une période de 3 ans.  
  
Chaque année la provision fait l'objet d'une mise à jour :
  - reprise de la quote-part des dépenses prévues pour l'exercice clos réalisées ou non
  - dotation correspondant à la mise à jour du plan pluriannuel
- Provision pour mise aux normes : 706 800 €  
L'acquisition du bâtiment de Rochegude, pour étendre le centre de formation, nécessite des travaux de mises en conformité pour PMR estimés par une expertise d'architecte.

### **3.3. Actif & Passif**

Dans le cadre de la concession du syndicat mixte de l'aéroport, en tant que gestionnaire, les investissements de l'aéroport figurent à l'actif et au passif pour un montant de 8 666 255.90 €.

## NOTES SUR LE BILAN AU 31/12/2022

n° siret : 13001278400018

Durée de l'exercice

12 mois

Code APE: 9411 Z

Durée de l'exercice précédent

12 mois

## Note N° 1

ETAT DES ECHEANCES ET DES CREANCES			
	Totaux	à - d'un an	à + 1 an
Prêts	687 794,24	0,00	687 794,24
Autres immobilisations financières	3 950,50		3 950,50
Avances et acompte	0,00		
Créances clients et comptes rattachés	2 645 688,00	2 645 688,00	
Fournisseurs, avoirs	0,00		
Personnel, avances et acomptes	0,00		
Etat, et autres collectivités publiques	550 737,91	550 737,91	
<b>Autre</b>	<b>550 737,91</b>	<b>550 737,91</b>	
Créance diverse	1 077 682,97	1 077 682,97	
Charges constatées d'avance	108 703,56	108 703,56	
<b>Totaux</b>	<b>5 074 557,18</b>	<b>4 382 812,44</b>	<b>691 744,74</b>

## Note N°2

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES					
	Bilan au 01/01/2022	Changement de méthode	Affectation de résultat	Autres	Bilan au 31/12/2022
Patrimoines	12 089 361,68		1 937 492,16		14 026 853,84
Réserves	0,00				0,00
Report à nouveau à l'ouverture	0,00				0,00
Report à nouveau	0,00				0,00
Résultat de l'exercice	1 937 492,16		-1 937 492,16		829 830,36
Subvention d'investissement	1 462 323,04			861 179,91	2 323 502,95
<b>Totaux</b>	<b>15 489 176,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>861 179,91</b>	<b>17 180 187,15</b>

n° siret: 13001278400018  
Code AF 9411 Z

12 mois  
12 mois

Note N° 3

VARIATION DES PROVISIONS				
	Bilan au 01/01/2022	Accroissement	Diminution	Bilan au 31/12/2022
<b>Provisions pour risques</b>	<b>27 895,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 895,67</b>
Provision pour risque sur TFC supplémentaire	0,00		0,00	0,00
Provision pour litiges IFCIM	0,00		0,00	0,00
Provisions fonds structurant IFTH	27 895,67			27 895,67
<i>Provision CCART Région</i>	0,00			0,00
<i>Autres provisions pour risque</i>	0,00			0,00
<b>Provisions pour charges</b>	<b>4 641 268,17</b>	<b>348 623,91</b>	<b>218 177,00</b>	<b>4 771 715,08</b>
<b>Provisions pour charges sociales</b>	<b>701 911,00</b>	<b>1 993,00</b>	<b>171 370,00</b>	<b>532 534,00</b>
<i>Provision IFC PERSONNEL MAD REGION</i>	428 893,00		73 719,00	355 174,00
<i>Provision IFC PERSONNEL TARN</i>	66 714,00		16 234,00	50 480,00
<i>Provision IFC PERSONNEL PURPLE &amp; CFA SUD TARN</i>	60 060,00		60 060,00	0,00
<i>Provision ALLOC ANCIENNT P.MAD REGION</i>	74 798,00		21 357,00	53 441,00
<i>Provision ALLOC ANCIENNT PURPLE</i>	0,00		0,00	0,00
<i>Provision CCART</i>	0,00			0,00
<i>Provision retraite IFTH</i>	31 438,00	1 839,00		33 277,00
<i>Provision CMAC Région</i>	40 008,00	154,00		40 162,00
<b>Provisions pour charges fiscales</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<i>Provision pour impôts</i>	0,00		0,00	0,00
<i>Provision pour impôt suite contrôle fiscal</i>	0,00		0,00	0,00
<b>Provision pour remise en état (piste aéroport )</b>	<b>885 490,00</b>	<b>107 129,29</b>	<b>0,00</b>	<b>992 619,29</b>
<i>provision piste</i>	885 490,00	107 129,29		992 619,29
<b>Provision pour réhabilitation</b>	<b>2 568 601,00</b>	<b>0,00</b>	<b>46 807,00</b>	<b>2 521 794,00</b>
<i>suite expertise bâtiment</i>	1 861 801,00		46 807,00	1 814 994,00
<i>handicapés sites Albi Cantepau</i>	706 800,00			706 800,00
<b>Provision pour réorganisation</b>	<b>485 266,17</b>	<b>239 501,62</b>		<b>724 767,79</b>
<b>Sous total provision pour risque &amp; charges</b>	<b>4 669 163,84</b>	<b>348 623,91</b>	<b>218 177,00</b>	<b>4 799 610,75</b>
<b>Provisions dépréciation licences bar</b>	<b>12 605,11</b>			<b>12 605,11</b>
<b>Provisions immobilisations corporelles (œuvre d'art)</b>	<b>25 916,33</b>			<b>25 916,33</b>
<b>Provisions dépréciation titres de participation</b>	<b>37 081,78</b>	<b>122 879,33</b>	<b>8 926,78</b>	<b>151 034,33</b>
<b>Provisions dépréciation titres immobilisés</b>	<b>159 161,32</b>	<b>190 397,87</b>	<b>196 109,87</b>	<b>153 449,32</b>
<b>Provisions sur actif circulant</b>	<b>24 708,15</b>	<b>112 942,80</b>	<b>24 589,34</b>	<b>113 061,61</b>
<i>Provision pour dep terrain aménagés</i>	648,88			648,88
<i>Créances clients</i>	24 059,27	112 942,80	24 589,34	112 412,73
<i>Prov pour deprec debiturs divers (TFC )</i>	0,00			0,00

\* provision relative à une œuvre d'art

Note N° 4

VARIATION DES EMPRUNTS				
	Bilan au 01/01/2022	Accroissement	Diminution	Bilan au 31/12/2022
Emprunts et dettes auprès des étab crédit	0,00		0,00	0,00
Soldes créditeurs des banques	0,00		0,00	0,00
Intérêts courus sur emprunt	0,00		0,00	0,00
DGAC Avance Aéroport	948 877,00	541 117,00		1 489 994,00
<b>Total emprunts</b>	<b>948 877,00</b>	<b>541 117,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 489 994,00</b>
Cautionnement reçus	24 693,96	370,00		25 063,96
<b>Total Emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>24 693,96</b>	<b>370,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25 063,96</b>
<b>Totaux</b>	<b>973 570,96</b>	<b>541 487,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 515 057,96</b>

## NOTES SUR LE BILAN AU 31/12/2022

n° siret: 13001278400018  
Code APE: 9411 Z

Durée de l'exercice 12 mois  
Durée de l'exercice précédent 12 mois

Note N° 5

ETAT DES ECHEANCES ET DES DETTES				
	Totaux	à - d'un an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des étab crédit (1)	1 489 994,00	9 151,00	482 657,00	1 007 337,00
Emprunt & dettes financières divers	25 063,96	25 063,96	0,00	0,00
Avances & acomptes	227 768,39	227 768,39		
Dettes fournisseurs	787 857,53	787 857,53		
Dettes sur immobilisations	474 538,38	474 538,38		
Dettes fiscales et sociales	414 889,89	414 889,89		
Dettes fiscales impot sur les benefices	150 674,00	150 674,00		
Autres dettes	303 059,95	303 059,95		
Produits constatées d'avance	46 648,70	46 648,70		
<b>Totaux</b>	<b>3 920 494,80</b>	<b>2 439 651,80</b>	<b>482 657,00</b>	<b>1 007 337,00</b>

(1) dont compte bancaire créateur pour 0

Note N° 6

CHARGES A PAYER (incluses dans les postes du bilan)	
Fournisseurs, factures non parvenues	240 234,79
Personnel, charges à payer	57 160,56
Organismes sociaux, charges à payer	29 234,31
Etat, charges à payer	5 716,00
Clients, avoir à établir	2 814,72
CCIMP - Charges à payer CCIMP	
<b>Totaux</b>	<b>335 160,38</b>

Note N° 7

PRODUITS A RECEVOIR (inclus dans les postes du bilan)	
Client factures à établir	1 046 243,93
TFC à recevoir	224 608,00
Etat produit à recevoir	28 275,00
Produit à recevoir	823 500,60
Intérêts courus à recevoir	16 810,47
<b>Totaux</b>	<b>2 139 438,00</b>

## NOTES SUR LE BILAN AU 31.12.2022

n° siret : 130 012 784 00018

Code APE : 9411Z

Note N° 8

Durée de l'exercice

12 mois

Durée de l'exercice précédent

12 mois

VARIATION DES IMMOBILISATIONS					
	Bilan au 01/01/2022	Accroissement	Diminution	Virement de compte à compte	Bilan au 31/12/2022
Immobilisations incorporelles					
Concessions, brevets, licences	137 270,13				137 270,13
Immobilisations incorporelles en cours	0,00				0,00
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>137 270,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>137 270,13</b>
Immobilisations corporelles					
Terrains	1 808 517,35		2 439,18		1 806 078,17
Constructions	15 036 834,18	241 410,30	9 756,74		15 268 487,74
Inst tech, mat & out industriels	792 619,33	31 867,74			824 487,07
Autres immobilisations	3 528 507,83	132 635,13			3 661 142,96
Immobilisations mises en concession	8 666 255,90				8 666 255,90
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>29 832 734,59</b>	<b>405 913,17</b>	<b>12 195,92</b>	<b>0,00</b>	<b>30 226 451,84</b>
Constructions en cours	318 838,67	1 324 047,63	261 929,90		1 380 956,40
<b>Total immob. corporelles en cours</b>	<b>318 838,67</b>	<b>1 324 047,63</b>	<b>261 929,90</b>	<b>0,00</b>	<b>1 380 956,40</b>
Immobilisations financières					
Participations	837 622,46	68 800,00			906 422,46
Créances rattachées à des participations	2 140 000,00				2 140 000,00
Autres titres immobilisés	3 945 283,51	4 400 000,00	689 390,00		7 655 893,51
Prêts FDS de soutien & IN&MA	330 000,00	357 794,24			687 794,24
Autres	3 324,59	905,40	279,49		3 950,50
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>7 256 230,56</b>	<b>4 827 499,64</b>	<b>689 669,49</b>	<b>0,00</b>	<b>11 394 060,71</b>
<b>Totaux</b>	<b>37 545 073,95</b>	<b>6 557 460,44</b>	<b>963 795,31</b>	<b>0,00</b>	<b>43 138 739,08</b>

Note N° 9

VARIATION DES AMORTISSEMENTS (et des provisions)					
	Bilan au 01/01/2022	Accroissement	Diminution	Virement de compte à compte	Bilan au 31/12/2022
Immobilisations incorporelles	123 730,23				123 730,23
Immobilisations corporelles					
Terrains	16 589,74	635,88			17 225,62
Constructions	9 784 814,71	496 264,57	9 756,74		10 271 322,54
Inst tech, mat & out industriels	595 697,53	66 181,25			661 878,78
Autres immobilisations	2 930 592,55	210 714,95			3 141 307,50
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>13 327 694,53</b>	<b>773 796,65</b>	<b>9 756,74</b>	<b>0,00</b>	<b>14 091 734,44</b>
Participations	8 926,78	54 163,33	8 926,78		54 163,33
Autre titres immobilisés	187 316,48	259 247,58	196 243,58		250 320,48
<b>Totaux</b>	<b>13 647 668,02</b>	<b>1 087 207,56</b>	<b>214 927,10</b>	<b>0,00</b>	<b>14 519 948,48</b>